

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**

-
Arrondissement de
Forcalquier

-
Canton de
Valensole

-
Commune de
Gréoux-les-Bains

Séance du 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un juin à neuf heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de
Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents :

Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Anita DELAUNAY,
Monique HOURS, Josette LAUVERGNIAT, Anne-Marie PERRON, Nathalie
PONCE-GASSIER, Mirjam REINHARD, Joëlle TEBAR, Nicole VENTEUX.

Messieurs Paul AUDAN, Laurent HOTTIER, Thierry LATIL, Pierre LUCAS,
Raymond MAZZOLENI, Alain ROUX, Mathieu SOLDA.

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Jean Philippe BARTOLOTTA à Monsieur Paul AUDAN,
Monsieur Vincent BLACHERE à Madame Nathalie PONCE-GASSIER,
Monsieur Michel BRIFFAUD à Madame Monique HOURS, Monsieur Swen
BUHLER à Monsieur Laurent HOTTIER, Madame Olivia BURLES à
Monsieur Thierry LATIL, Monsieur Jérôme DUPUY à Madame Michèle
COTTRET.

Secrétaire de séance :
Monsieur Pierre LUCAS

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 23

Date de convocation

15 juin 2023

OBJET : Décision modificative n°1 - Budget commune 2023

Rapporteur : Monsieur Alain ROUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2023-035 du 30 mars 2023 portant adoption du budget primitif de la commune pour l'exercice 2023 ;

Vu la notification de nouvelles recettes et dépenses intervenues depuis ce vote, il y a lieu de les prendre en compte par décision modificative ;

Le rapporteur propose à l'assemblée de réajuster les crédits budgétaires et d'intégrer les nouvelles inscriptions budgétaires ci-dessous :

En section de fonctionnement recettes : + 103 382 €

- La notification définitive de la Dotation de Solidarité Rurale : +94 628€
par rapport à l'inscription initiale,
- La notification définitive de la Dotation Globale de Fonctionnement : + 8 754 €.

En section de fonctionnement Dépenses : + 103 382 €

- Des annulations de titres sur les exercices antérieurs à la demande de la Trésorerie de Forcalquier : + 1 500 €,
- Des créances admises en non-valeur : - 1 500 €,
- Un virement à la section d'investissement pour le financement des investissements inscrits au budget de l'exercice : +103 382€

En section d'investissement recettes : + 293 382 €

- Une notification de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 pour l'aménagement du stade Payan : +190 000 €,
- Un virement de la section de fonctionnement : + 103 382 €.

En section d'investissement dépenses : + 293 382 €

- Une étude complémentaire dans le cadre de la restauration de 2 cadres et toiles : + 1 778 €
- Des modules complémentaires pour le logiciel JVS (gestion des salles, des interventions et du temps) : + 9 597 €,
- Diagnostic amiante de bâtiments (bureau de poste et logement rue des écoles) : 2 597 €,
- Du matériel pour les services techniques : + 25 897 €,
- Des travaux dans les bâtiments communaux : + 75 731 €,
- L'acquisition d'un véhicule roulant : + 38 475 €,
- Des travaux de voirie : + 139 307 €.

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération à l'unanimité :

VOTE les inscriptions budgétaires ci-dessus et modifie le budget primitif 2023 comme suit :

Imputations budgétaires	Fonctionnement Recettes	103 382 €
74-74711	Dotation Globale de Fonctionnement	8 754 €
74-741121	Dotation de Solidarité Rurale	94 628 €
Imputations budgétaires	Fonctionnement Dépenses	103 382 €
65-6541	Créances admises en non valeurs	-1 500 €
67-673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 500 €
023	Virement à la section d'investissement	103 382 €
Imputations budgétaires	Investissement Recettes	293 382 €
13-13461	DETR 2023 - Travaux au stade Payan	190 000 €
021	Virement de la section de fonctionnement	103 382 €
Imputations budgétaires	Investissement Dépenses	293 382 €
20-2031	Frais d'études	1 778 €
20-2051	concessions et droits	12 194 €
21-21318	Travaux sur bâtiments publics	75 731 €
21-2182	Acquisition d'un véhicule roulant	38 475 €
21-2188	Autres matériels	25 897 €
23-2315	Travaux de voirie	139 307 €

Délibéré à Gréoux-les-Bains,
Le 21 juin 2023

Signé,
Le 21 juin 2023

Le Maire,

Le secrétaire de séance



Paul AUDAN

Pierre LUCAS